

EMBARGO : 27 mai, 17 heures

Communiqué

Gestion des matières résiduelles LA CMQ REÇOIT LE RAPPORT DES CONSULTATIONS

(Québec, le 27 mai 2004) – Le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) accueille avec satisfaction le rapport de la commission consultative chargée d'expliquer à la population et aux groupes intéressés le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMQ – Rive-Nord, de recueillir les commentaires et suggestions de ces derniers et de lui en faire rapport. Elle dispose donc, maintenant, de toutes les informations nécessaires à la finalisation de son PGMR.

La CMQ profite de cette occasion pour remercier tous les citoyens et les groupes organisés de même que les membres de la commission consultative des efforts et de la bonne volonté qu'ils ont déployés de part et d'autres pour bonifier le projet de plan de gestion rendu public le 26 février dernier.

Au cours des semaines à venir, les membres du comité technique (administratif) et du comité aviseur (élus) de la CMQ se pencheront sur le rapport de la commission consultative et bonifieront au besoin le projet de PGMR. Ce plan de gestion « bonifié » sera adopté par le conseil de la CMQ au cours de sa séance du 17 juin.

Le projet de plan de gestion, bonifié par les consultations publiques, sera ensuite déposé au cabinet du ministre de l'Environnement, à l'été 2004, afin que ce dernier se prononce sur sa conformité. Le conseil de la CMQ sera enfin appelé à adopter officiellement son plan de gestion des matières résiduelles en vue d'une mise en œuvre dès l'hiver 2005.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
641-6250, poste 1210